

Cyril Roussel

## Désenclavement et mondialisation : les réseaux migratoires familiaux des druzes du sud syrien

---

### Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

---

### Référence électronique

Cyril Roussel, « Désenclavement et mondialisation : les réseaux migratoires familiaux des druzes du sud syrien », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 19 - n°3 | 2003, mis en ligne le 09 juin 2006, consulté le 11 février 2012. URL : <http://remi.revues.org/2693> ; DOI : 10.4000/remi.2693

Éditeur : Association pour l'étude des migrations internationales

<http://remi.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://remi.revues.org/2693>

Document généré automatiquement le 11 février 2012. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

© Université de Poitiers

Cyril Roussel

## Désenclavement et mondialisation : les réseaux migratoires familiaux des druzes du sud syrien

Pagination de l'édition papier : p. 263-283

- 1 La Syrie est un important fournisseur de main d'œuvre à l'échelle internationale. Sur tous les continents (hors Océanie) et depuis plus d'un siècle, des migrants ont essaimé pour tenter d'améliorer leur existence. Cependant, l'émigration syrienne est difficilement abordable de manière globale. Ses fluctuations et la variété de ses caractéristiques sociales tendent à nous faire aborder cette question de manière plus régionale : d'importants réseaux communautaires, familiaux et claniques structurent le phénomène migratoire et les réinvestissements locaux des migrants. Étant donné les particularités des groupes régionaux de Syrie, savoir que « *le nombre des Syriens présents dans les "pétromonarchies" du Golfe en 1981 est estimé à 350 000* » (Bourgey, 1985 : 16) ne nous permet pas d'appréhender la complexité et les disparités du phénomène migratoire lui-même. C'est pourquoi nous proposons d'analyser le cas de la migration internationale d'un groupe confessionnel particulier. Les Druzes du sud syrien<sup>1</sup>, communauté religieuse socialement fermée mais fortement dépendante de l'émigration et donc ouverte sur le système monde, nous semble constituer un exemple intéressant.
- 2 L'intérêt d'une étude sur les migrations dans une région communautaire de marge, comme celle de la montagne des Druzes en Syrie, permet d'apporter un éclairage sur le savoir-circuler d'une minorité peu étudiée<sup>2</sup>. Ensuite, elle contribue à mettre en valeur un ensemble de facteurs explicatifs permettant de comprendre les raisons motivant ces flux : dans un contexte social comme celui de la Syrie, la place du groupe sur l'échiquier politique (ici une minorité religieuse) peut se révéler un facteur déterminant de migration. Bien au-delà de l'échec du développement économique ou des aléas climatiques, l'émigration internationale peut apparaître comme une solution refuge et une réponse possible à une situation sociale, politique et économique vécue comme restrictive. Nous analyserons, en présentant des études de cas, le rôle des réseaux sociaux sur lesquels s'appuient les migrants pour construire leurs itinéraires : ce sont ces réseaux, appartenant exclusivement à un groupe familial<sup>3</sup>, qui rendent la circulation possible à plusieurs échelles, locales, régionales et transnationales. Ces réseaux de relations multiscalaires constituent un capital essentiel pour la survie et la prospérité du groupe. L'ancrage local des migrants et le maintien de liens forts avec le village et la famille permettent à de nombreux foyers de la région druze du Djebel de bénéficier des investissements et des remises des émigrés. Le cas des familles d'entrepreneurs, prises comme exemple dans cet article, montre comment les réseaux deviennent alors une ressource locale.
- 3 En Syrie, les migrations n'ont pas affecté la structure sociale de base que constitue la famille. Elles l'ont même renforcée. C'est tout l'espace privatif, social et économique, de la famille qui se développe lorsque la migration permet la réussite d'un de ces membres. À la vue des recompositions actuelles au sein des élites locales, la migration peut être interprétée comme un outil de transgression sociale. Afin d'éclairer nos propos, nous avons choisi d'étudier une catégorie d'entrepreneurs migrants, installés dans leur région d'origine et qui s'est développée avec la libéralisation économique syrienne. S'appuyant sur des réseaux migratoires transnationaux, ces entrepreneurs ont constitué une nouvelle force économique et sociale dans la montagne druze. La dimension d'hétérogénéité sociale est donc de plus en plus frappante dans cet espace local où les nouvelles élites évitent ainsi la contrainte d'un État encore centralisateur et menacent la suprématie des notabilités traditionnelles issues de la structure socio-familiale héritée. Mais elles aussi ont recours à la mobilité car ce qui est en jeu, c'est finalement l'insertion de leur région dans le cadre plus vaste de la mondialisation ainsi que la recherche d'une certaine autonomie.

## Méthodologie de l'étude d'émigration dans le gouvernorat de Sweida

- 4 Lorsque nous avons abordé en 1997 un travail de terrain sur la mohafazat Sweida<sup>4</sup>, nous avons été immédiatement confronté au phénomène migratoire qui semblait s'être généralisé à l'ensemble de l'espace régional. Dans chaque foyer visité dans les quelques 130 villages qui composent la province, mais également dans les trois petits centres urbains de la montagne (Sweida, le chef-lieu, Shahba et Salkhad), les témoignages insistaient sur deux points. D'abord le manque d'infrastructures et d'équipements et les faibles possibilités de développement économique provoquant une pénurie d'emplois dans la région étaient ressentis comme une mise à distance de la communauté druze. La présence d'émigrés dans chaque famille est perçue comme la conséquence de cette situation qui contraint les forces vives à s'expatrier à l'étranger. Ces enquêtes de terrain ont constitué la base de notre travail. Nous avons recueilli lors de nombreux entretiens des données qualitatives et des réflexions qui ont permis de comprendre l'enjeu des migrations pour cette population de minoritaire. Les récits de vie des migrants se sont donc avérés un matériel précieux.
- 5 En même temps, nous avons été confronté à la pénurie de sources bibliographiques et aux lacunes de l'appareil statistique, ce qui nous a obligé à avoir recours systématiquement à l'enquête de terrain. Nous ne disposons que du recensement de la population de 1981, pour aborder le phénomène migratoire régional. Il nous a permis de mesurer à l'échelle de la province le volume de l'émigration, avec des limites cependant. En effet, les déplacements des Druzes syriens vers le Liban ne sont pas comptabilisés malgré leur fréquence, car le visa n'est pas obligatoire entre les deux pays. Le dernier recensement de 1994 ainsi que les deux premiers réalisés en République Arabe Syrienne (soit 1960 et 1970) n'apportent aucune information quantitative sur les mobilités internationales. Enfin, si le recensement de 1960 tient compte de la composante religieuse, les trois suivants n'établissent aucune distinction communautaire. Mais, la province de Sweida étant peuplée très majoritairement par les Druzes, les données du recensement de 1981 nous permettent d'avoir une idée précise de leur comportement migratoire dans cette région. À l'inverse, lorsque les communautés sont éclatées entre plusieurs provinces comme c'est le cas pour les Chrétiens, il est impossible d'établir des données statistiques utilisables par groupe religieux.

## Une émigration communautaire des Druzes du Djebel ?

### La Syrie : un ensemble de systèmes de mobilités<sup>5</sup>

- 6 À l'échelle de la Syrie, l'étude du phénomène migratoire masque les caractéristiques communautaires, villageoises, claniques ou familiales du processus migratoire tel qu'il est possible de l'observer sur le terrain.
- 7 Au niveau local, il est frappant de constater la diversité des systèmes migratoires régionaux, bien souvent fondés sur la composante confessionnelle. En général, l'espace dessiné par les lieux d'ancrage des réseaux migratoires du groupe communautaire forment un champ migratoire particulier à celui-ci. Par exemple, les Chrétiens de Damas ont toujours privilégié certaines destinations comme les États-Unis ou le Canada, alors que les Sunnites ou les Ismaéliens se sont dirigés vers les pays de Golfe et le Liban. Des travaux menés au Liban ont déjà souligné ce fonctionnement (Longuenesse, Beaugé et Nancy, 1986), illustré par exemple par le cas particulier de l'émigration des Kurdes de Kamischli vers la Suède. Ainsi, nous retrouvons concentrés dans certains pays d'émigration d'importants effectifs appartenant aux mêmes communautés confessionnelles. Les Druzes, malgré leurs filières anciennes dirigées vers le Nigeria et le Venezuela, ont diversifié leur champ pour se rendre dans le Golfe et en Libye, repartir vers le Liban de l'après-guerre, s'orienter aujourd'hui vers de nouvelles destinations, comme l'Amérique du Nord.

### Le système migratoire des Druzes du Djebel

- 8 À partir de l'analyse de leur champ et réseaux migratoires, nous avons cherché à savoir s'il existait un système migratoire qui leur serait propre. Ayant également observé l'importance

de leurs pratiques socio-spatiales communautaires à l'échelle nationale (mobilité entre les poches de peuplement druze en Syrie), l'hypothèse d'un tel fonctionnement dans un cadre transnational semble se vérifier aux vues des premières analyses de parcours migratoires.

9 En Syrie, nous constatons que les rapports entre une communauté (elle peut être religieuse, ethnique, villageoises...) et son espace sont souvent constitués de liens reposant sur une base sociale établie tout au long des expériences migratoires, des parcours et des mobilités, dessinant une géographie sociale propre au groupe. Cet espace, produit du groupe qui y circule, est plus ou moins vaste en fonction de son histoire migratoire et de son savoir-circuler. Enfin de mieux le décoder, il nous semble important de l'analyser sur la longue durée.

10 Concernant les Druzes du sud syrien, les enquêtes ont permis d'établir trois échelles d'analyse qui reposent sur trois niveaux de migrations possédant chacune leur logiques propres. La première sphère de mobilité est locale. Elle concerne les migrations internes qui ont eut lieu en Syrie essentiellement depuis 1950 et se sont renforcées depuis l'arrivée du parti Ba'th au pouvoir en 1963. La centralisation de l'État ouvrit aux minoritaires des opportunités dans l'administration et déclencha un fort exode vers la capitale, notamment en provenance du sud du pays. Le village druzo-chrétien de Jeramana fut le réceptacle le plus important des effectifs druzes du Djebel, qui trouvèrent ici à quelques minutes de la capitale la proximité communautaire à laquelle ils étaient habitués dans la montagne.

11 La seconde sphère de la mobilité se situe à l'échelle intermédiaire. Les mobilités régionales des Druzes de Syrie se sont appuyées sur les membres de la communauté dispersée au Proche-Orient<sup>6</sup>, formant le premier cercle de mobilité de leur système migratoire hors du pays. Le Liban, et à un moindre degré la Jordanie<sup>7</sup>, tiennent une place centrale dans ce système circulatoire. Les réseaux relationnels familiaux ont joué le rôle de vecteur dans les déplacements entre le Djebel, la capitale libanaise et la région du Chouf investie par les Druzes libanais. Cet espace de circulation, fondé sur le fonctionnement de groupes de solidarité<sup>8</sup>, est toujours utilisé depuis le Djebel lors de migrations de mariage<sup>9</sup> (les femmes sont alors les plus concernées car ce sont elles qui viennent vivre dans la ville ou le village de leur époux), de travail (travaux agricoles saisonniers et bâtiment au Liban), ou encore lors de formations spécialisées dans le cadre des études (cas des jeunes). Des connexions entre les réseaux druzes syriens et libanais sont possibles, puisque certaines familles élargies peuvent être éclatées entre les deux pays. Le Liban, pays d'implantation historique de la minorité, est un cas particulier. La guerre civile avait inversé les flux, de nombreux Libanais venant se réfugier dans le Djebel. Actuellement grâce aux réseaux de solidarité familiaux, le pays voisin a retrouvé son rôle de réceptacle d'une population souvent jeune effectuant des mouvements pendulaires ou des séjours courts.

12 Le réseau social relationnel est également le support des déplacements des Druzes à une échelle internationale plus large, qui constitue la troisième sphère de mobilité. Les concentrations druzes observées dans certaines régions du globe et la permanence des échanges permettent d'appréhender la circulation de migrants qui s'est établie entre la région de départ et ses réceptacles de l'émigration, devenus pour certains avec le temps de véritables points d'ancrage des réseaux familiaux du groupe. Les filières migratoires sont alors très actives et alimentent une circulation d'hommes et de capitaux qui transitent dans les deux sens, permettant aux familles de la communauté du Djebel de maintenir des liens avec les communautés expatriées. Ainsi, les réseaux de relations familiales structurent le phénomène migratoire druze, prouvant que « *les migrations modernes n'effacent pas cette géographie sociale.* » (Cadène, 1993, p. 443). Comme pour la communauté jaïn de l'Inde étudiée par P. Cadène, les migrations des Druzes s'organisent à partir d'espaces identitaires entre groupes qui possèdent des référents culturels identiques. En Syrie aussi, la communauté (dans le sens groupe d'appartenance héréditaire, lié à une région d'origine et pratiquant l'endogamie<sup>10</sup>) « *structure l'identité des individus à travers leurs réseaux de relations, fondant une communauté de statut et servant de base à la construction de groupes de solidarité bien utiles pour la gestion de la vie matérielle.* »

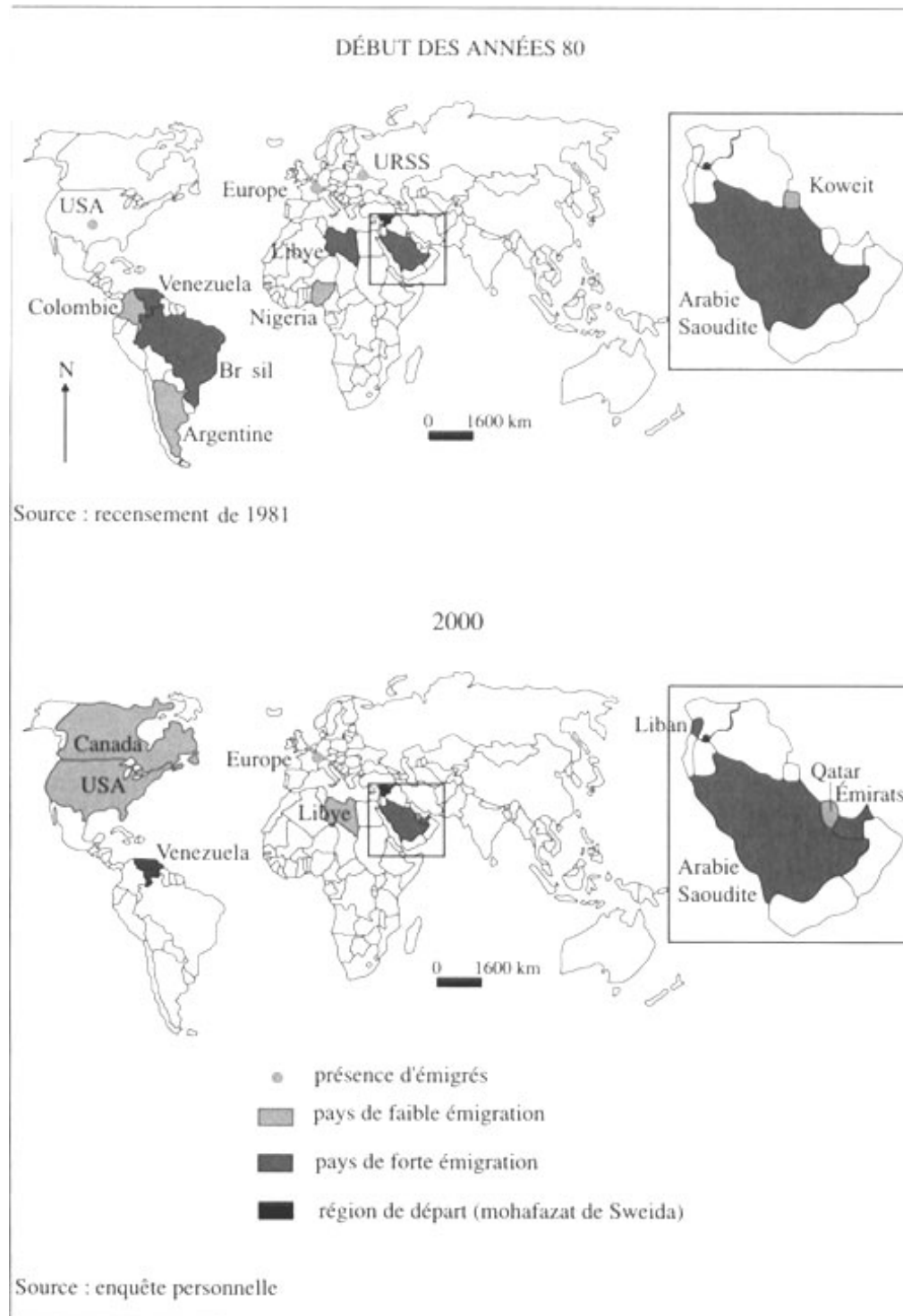
13 La figure 1 présente les lieux vers lesquels les Druzes du sud syrien se sont dirigés en 1981 et se dirigent actuellement. Les deux planches tentent de montrer la reconfiguration de leur espace migratoire. Comme nous ne disposions pas de données statistiques chiffrées pour établir

quantitativement les flux migratoires en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle, nous avons croisé l'analyse de nos questionnaires<sup>11</sup> avec des renseignements recueillis auprès des compagnies de transport (avion et bus) de la ville de Sweida. Les deux sources utilisées pour cette carte ne sont donc pas comparables et la seconde planche, qui présente la situation actuelle, est à considérer comme purement indicative.

- 14 La comparaison entre les deux cartes montre que les Druzes syriens disposent d'un champ migratoire varié et relativement stable dans le temps. Cette stabilité est liée à la présence de communautés transnationales dans deux pays, le Venezuela et le Nigeria. Le Venezuela est un réceptacle de l'émigration commerçante depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, et cette migration persiste à base, aujourd'hui, d'échanges matrimoniaux et de visites de famille. Les premiers

mouvements migratoires en direction du Nigeria remontent aux années quarante et continuent à concerner des familles des villages du sud de la province de Sweida.

Figure 1 : Pays de destination des migrants de travail au départ de la mohafazat de Sweida



15 Entre le début des années quatre-vingt et aujourd'hui, de nouveaux pays de destination sont apparus. Si les contacts ont été rompus avec les communautés brésiliennes et sud américaines, l'Amérique du Nord, États-Unis et Canada tend à devenir attractive. Dans l'aire arabe, le Golfe, proche géographiquement, est toujours fréquenté depuis le boom pétrolier mais les Émirats Arabes Unis auraient remplacé le Koweit. La Libye, qui ne demande pas de visa, garde son attractivité.

16 Ces « hauts-lieux » de l'émigration transnationale sont les principaux points d'ancrage des réseaux migratoires communautaires, créant ainsi des concentrations importantes d'individus

de même confession dans des espaces qui deviennent ainsi plus facilement accessibles aux autres membres, candidats à l'émigration. Ainsi s'est constitué le champ migratoire, ensemble de lieux devenus fonctionnels à des périodes données. Avec un champ migratoire diversifié, le groupe dispose d'une plus grande facilité d'adaptation et de réaction, instrument d'autonomisation certain.

## Des limites au communautaire

- 17 L'analyse du champ migratoire druze, ainsi que les multiples récits de migration que nous avons recueillis, permettent de constater des disparités dans les parcours migratoires à l'intérieur même d'un groupe confessionnel. Comme le montre la figure 1, l'espace des migrations internationales comprend des pays plus ou moins proches, envers lesquels les comportements migratoires diffèrent. Lors des entretiens, nous avons pu nous rendre compte que les migrations internationales de « proximité » vers les pays arabes (Libye et Golfe) n'étaient pas comparables à celles plus lointaines vers l'Afrique ou l'Amérique<sup>12</sup> ; le cas du Liban, qui abrite une forte communauté druze, est ici écarté.
- 18 Les dynamiques migratoires, étant liées à l'importance des réseaux familiaux et claniques qui vont structurer les trajectoires des migrants, se trouvent dans certains cas bloquées par l'appartenance du migrant à une minorité hétérodoxe. Dans certains pays du Golfe, le système de la « kafala<sup>13</sup> » limite les réseaux familiaux. Les Druzes utilisent donc parfois des bureaux de recrutement (à Damas et plus rarement à Daraa) et sont contraints de sortir de leurs réseaux de proximité communautaire. Dans le cas de L'Arabie Saoudite, les entretiens furent unanimes :
- 19 « Nous sommes obligés de cacher notre confession pour travailler et faire croire que nous sommes des musulmans. Nous allons faire la prière à la mosquée car le plus important est d'avoir un travail. Mais les conditions sont pénibles et nous ne pouvons pas faire venir notre famille. »
- 20 Loin de la protection du groupe, l'individu semble plus vulnérable. Il est certes primordial de ne pas sous-estimer son rôle, sa capacité à construire des réseaux personnels, y compris lorsqu'il est pris dans des structures communautaires. Cependant, les entretiens montrent que les Druzes, dans leur stratégie migratoire, placent d'abord leur confiance dans ces réseaux. De nombreux migrants ont échoué dans leur tentative faute de cet appui.

## Sortir de l'enclavement, un facteur explicatif de la mobilité

### Une région marginalisée ?

- 21 La mobilité est, depuis l'époque ottomane, un moyen pour les Druzes du Djebel d'éviter la soumission politico-militaire et de garder leur autonomie face aux volontés hégémoniques du pouvoir central<sup>14</sup>. La société montagnarde devient rapidement une communauté refermée sur elle-même dans son « territoire-refuge », réfractaire au pouvoir de la puissance mandataire aussi bien que des dictateurs militaires<sup>15</sup>. Les Druzes tentèrent d'affirmer leur spécificité communautaire dans le cadre de l'État en infiltrant les structures militaires nationales et les instances ba'athistes de contrôle. Cependant, en mars 1966 le coup de force du colonel druze S. Hatum, allié à plusieurs officiers de sa communauté, marque l'éviction des membres du groupe du Commandement Militaire de l'État, qui répliqua par la force le 8 septembre 1966 (Kaminsky et Kruk, 1987). À partir de cet événement, les Druzes sont limogés des hautes fonctions et tenus à l'écart des postes stratégiques de direction. Les Alaouites se chargeront de noyauter l'appareil d'État.
- 22 L'autre facteur d'exclusion est économique. Il remonte également loin dans le temps et constitue donc un phénomène durable, marquant pour la communauté. La population du Djebel était marginalisée économiquement à l'échelle régionale dès l'époque ottomane, ses rapports avec la plaine voisine ayant toujours été marqués par la méfiance<sup>16</sup>. Les Druzes du Djebel étaient des paysans, les métiers spécialisés étaient occupés par des Libanais (Druzes du Chouf), des Hauranais (musulmans et chrétiens) et des Damascènes (Bouron, 1930, p. 330) Cantonnés sur leur montagne, les Druzes restaient éloignés des centres économiques du pays dans lesquels ces minoritaires ne possédaient pas de réseaux commerciaux. Les riches terres agricoles du

Hauran appartenait aux grands propriétaires de Daraa qui à l'inverse entretenaient leur clientèle commerçante dans les faubourgs sud de Damas (Midan)<sup>17</sup>. Dans les années vingt, N. Bouron écrivait :

« Cependant, pour vivre, le Djebel avait besoin d'un libre courant d'échanges vers le Hauran et vers les villes de la plaine, jusqu'à Damas. Contre ses céréales il troquait des produits manufacturés, des tissus et des épices. Or, depuis plusieurs saisons, les Druzes se plaignaient des tarifs exorbitants que leur imposaient les trafiquants damascènes et hauranais. » (1930 : p. 216).

23 Aujourd'hui encore, les paysans druzes sont victimes des commerçants sunnites urbains qui dominent le marché de gros. Ils n'ont pas d'autre choix que de leur vendre leurs produits agricoles au rabais. De plus, aucun Druze n'a jamais pu pénétrer l'univers clos des souks de Damas ou de Deraa, son appartenance confessionnelle ne lui permettant pas d'établir des alliances avec les bazaris<sup>18</sup>.

24 Ces blocages sont ressentis par les principaux acteurs de la société civile (intellectuels, ingénieurs, médecins, instituteurs, commerçants, fellahs...) qui partagent tous le sentiment d'être tenus à l'écart des grands investissements étatiques et de ne pas bénéficier d'aides substantielles nécessaires au développement régional. Le nombre d'emplois publics industriels est faible, puisque la mohafazat Sweida n'en compte qu'environ 700 dans trois petites unités de production, toutes localisées dans la ville de Sweida. Ce relatif sous-emploi industriel est explicable cependant par la nature montagneuse de la région.

25 De plus, la présence militaire, qui rappelle la proximité du Golan occupé et d'Israël, renforce cette perception. Tous les points hauts du Djebel sont occupés, la région est entourée par deux des principaux aéroports militaires du sud (un au nord de Shahba sur la route de Damas, un à l'ouest sur la frontière administrative de la mohafazat et de celle de Deraa). La route qui mène de Sweida à Damas est jalonnée de camps militaires sur environ 30 des 100 km qui séparent les deux villes. Cette présence militaire est aussi un moyen de contrôler la région<sup>19</sup>.

## L'émigration comme réponse à l'enclavement

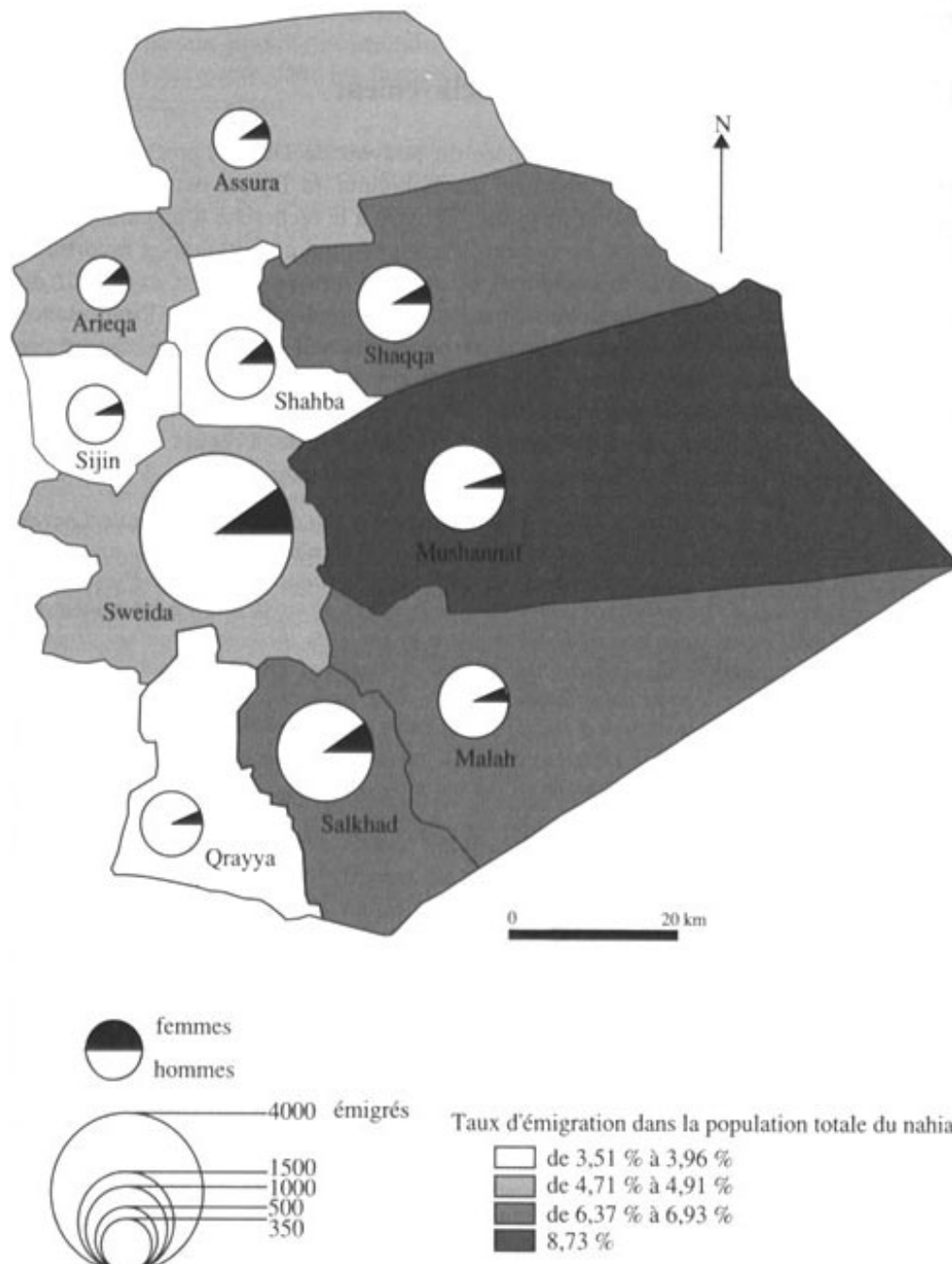
26 Si quelques familles druzes, alliées du pouvoir de Damas, profitent de leur proximité avec l'État, la grande majorité des habitants du Djebel est contrainte de court-circuiter l'échelon national et de quitter la Syrie à la recherche d'une alternative. La question de l'enclavement est un facteur déterminant qui conditionne et favorise la mobilité internationale dans la région. Il n'est pas l'unique élément explicatif du phénomène migratoire, puisque nous avons insisté particulièrement sur l'importance des réseaux migratoires familiaux. Cependant, ce sentiment d'enclavement ressenti par les habitants du Djebel est d'abord une représentation mentale que la minorité se fait d'elle-même, avant d'être un véritable isolement physique qui ne concerne finalement que quelques villages des marges orientales et méridionales de la région (figure 2). Le témoignage d'un habitant de Dibien (sud Djebel) est représentatif :

« Nous (les Druzes) avons joué un rôle important à l'échelle nationale. Lors de la révolte de 1925-1927 contre la France, conduite par Sultan Attrach, nous avons eu 4 000 martyrs, soit 10 % de nos effectifs à l'époque. En 1954, le Djebel fut le bastion de la résistance contre la tyrannie de Chichakli. Sweida fut bombardée mais nous avons contribué fortement à la chute du dictateur et au retour de la constitution civile. Aujourd'hui, nous ne sommes pas représentés politiquement à la hauteur de notre contribution pour le combat national. La région ne possède pas d'industrie, les sources d'emploi manquent et les équipements de santé font défaut. La région de Daraa est mieux dotée ! C'est pour cela que nous sommes obligés de quitter notre région. Personne n'a d'autre choix. »

27 Par cette notion d'enclavement ressenti<sup>20</sup>, nous avons cherché à exprimer la frustration de la minorité devant la pénurie de travail, les bas salaires et le faible pouvoir d'achat, mais aussi

la faiblesse des politiques de développement étatique. L'enclavement moral, vécu comme une contrainte, est un facteur important favorisant la mobilité.

Figure 2 : L'émigration des Druzes de la mohafazat de Sweida au début des années quatre-vingt



Source : recensement 1981

- 28 Ainsi, c'est l'ensemble de la région qui est touché par le phénomène migratoire<sup>21</sup>. Les zones les plus concernées sont celles où les activités agricoles sont les plus précaires et où les villages demeurent enclavés<sup>22</sup> (*nahia*<sup>23</sup> sud-est et est du Djebel). Dans ces villages, souvent occupés par une seule famille élargie de plusieurs centaines de membres, des filières migratoires ont permis aux membres de la communauté de se rendre dans les lieux de l'émigration druze. L'émigration temporaire vers le Liban (pour quelques mois) ou vers le Golfe et la Libye (pour quelques années) permet à de nombreuses familles des villages de la montagne d'améliorer leur habitat et à la population de se maintenir en milieu rural. Les réseaux déployés sont souvent dirigés vers un seul pays et permettent la circulation des membres de la famille entre la montagne

et ce lieu d'émigration : des villages entiers vivent ainsi en grande partie dans une logique économique semi-dépendante des réseaux extérieurs. L'agriculture, toujours dans un cadre familial, devient une activité secondaire et complémentaire des revenus migratoires.

29 Les nouveaux refuges contemporains, Venezuela et Amérique du Nord, sont ces « hauts-lieux » de l'émigration internationale que la communauté a territorialisés<sup>24</sup> afin de s'évader, de fuir le carcan syrien.

## L'émigration comme instrument « d'indépendance » du groupe

### Un contexte favorable : les apports migratoires et le désengagement de l'État

30 C'est sous l'action conjuguée de quelques familles, toutes originaires des villages de la périphérie du Djebel, utilisant leur savoir-faire migratoire, que la société druze du sud syrien a franchi un pas décisif : pour la première fois de son histoire, la région, espace resté essentiellement rural, va être dotée d'entreprises industrielles privées.

31 Le développement du secteur privé industriel en Syrie est un fait récent. Même s'il n'a jamais cessé d'exister totalement, son cadre était largement contrôlé par l'État qui en interdisait la pénétration dans des domaines comme l'industrie, nationalisée dès les débuts du Ba'th au pouvoir (1965). Au niveau de la mohafazat Sweida, il faut attendre la fin des années quatre-vingt et le début des années quatre-vingt dix pour assister à la naissance des premières unités de production industrielles et l'apparition d'une nouvelle catégorie sociale d'entrepreneurs. Ce développement du secteur industriel privé dans la région est dû à la conjonction de deux facteurs importants : la libéralisation économique engagée par le pouvoir central et l'utilisation des revenus migratoires.

32 Dans un premier temps, le rôle de l'État est primordial, puisqu'en libéralisant l'économie syrienne, il permet la réorientation des revenus migratoires dans des activités productives privées et locales. L'initiative privée, la volonté d'entreprendre trouvent dans l'ouverture économique leur ultime moyen d'existence. La dernière grande loi de libéralisation économique (loi 10) est adoptée par le régime syrien le 4 mai 1991, année charnière dans le processus. Elle fait suite à l'effort réalisé depuis 1985, destiné au sauvetage de l'économie syrienne par la contribution du secteur privé. L'ouverture économique (seconde Infitah<sup>25</sup>) avait pour but de favoriser le secteur privé pour mieux encourager l'investissement et permettre de relancer une économie nationale exsangue et amorphe en cette fin de décennie quatre-vingt. La loi 10, même si le contexte juridique concernant le privé reste encore trop contraignant, représente un véritable tournant dans l'économie du pays, en faisant bénéficier les nouveaux projets d'une série de mesures incitatives en matière de fiscalité, d'importation, de change et de rapatriement des capitaux pour les entreprises étrangères.

33 En réponse, le processus migratoire a apporté des capitaux en masse, qui attendaient des possibilités de valorisation. Ainsi d'importantes sommes d'argent (les remises d'épargnes) se sont amassées chez les familles qui possédaient le privilège de détenir un emploi lucratif ou une affaire florissante à l'étranger, comme c'est le cas notamment chez les entrepreneurs. L'ouverture économique en Syrie a fortement incité les plus entreprenants à investir leur épargne dans leur région d'origine, qui se couvraient déjà depuis de nombreuses années de demeures somptueuses. Le phénomène migratoire est donc un élément déclencheur du processus entrepreneurial, puisqu'il est nécessaire à la constitution d'un capital qui permettra l'investissement productif. Cependant, la migration n'a pas apporté que des fonds. Elle a permis au groupe de s'enrichir d'expériences, de contacts permettant des échanges transnationaux et de projets. La migration a apporté aux nouveaux entrepreneurs les atouts nécessaires à la réalisation de leurs projets et les contacts indispensables à leur fonctionnement.

## Le rôle des entrepreneurs-migrants : les nouveaux acteurs du développement local

- 34 C'est à partir d'exemples de parcours migratoires familiaux « réussis »<sup>26</sup>, collectés grâce aux récits de vie des migrants, que nous présentons cette étude de l'investissement migratoire dans le développement régional. Dans les cas que nous avons choisi de présenter, les itinéraires des migrants ont tous permis la réalisation d'une entreprise industrielle lors du retour. Nous avons donc choisi d'étudier les trajectoires et les parcours les plus aboutis, comme le montrent les réalisations finales dans l'espace local.
- 35 La diversité des réalisations est grande (commerces, bureaux d'études, agences de location de véhicules, ateliers de construction...), c'est pourquoi nous limiterons notre étude aux projets industriels, matérialisés par la construction d'une entreprise de production.
- 36 Le secteur privé industriel de la mohafazat Sweida est composé de cinq unités productives qui emploient pour l'instant environ 400 personnes (enquête réalisée en 1998 et actualisée en 2003). Ces usines appartiennent à quatre familles de migrants. La famille Salaheldin possède une entreprise de jus de fruits (*Fresh Mountain Juice* ou FMJ). Dans les années trente, le père de famille a émigré au Venezuela, où il est resté cinquante ans. Son itinéraire migratoire le mènera aux États-Unis avant de revenir en Syrie. Son fils, devenu directeur de l'usine en 2001, a étudié en Angleterre et possède la double nationalité, vénézuélienne et américaine.
- 37 La famille Abu Hassan, grâce à l'initiative de deux frères (Salim et Saleh), possède une usine de fabrication d'objets en plastique (*Rayan Plast* fabrique entre autres du mobilier de jardin ainsi que des caisses pour le transport des produits agricoles) et un établissement de production d'huile d'olive. Dans la seconde moitié des années quarante, les frères partent pour le Nigeria. De nombreuses réalisations dans le domaine économique à Lagos leur ont permis de s'enrichir, tout en obtenant une importante expérience sur la connaissance des mécanismes du marché et des techniques de fabrications modernes. Salim (fondateur et directeur de l'usine de moulage plastique) est mort début 2001 ; son fils lui a succédé.
- 38 La famille Hallal est à l'origine d'une usine de production d'oxygène destiné à l'usage industriel et médical. Elle fabrique également des articles métalliques en fer : mobilier de bureau, citernes à eau... et des portes automatiques depuis 2002. Elle fonde également son projet sur une longue expérience migratoire au Nigeria menée par Salman, fondateur de l'usine. À Lagos, il possédait le même type d'usine jusqu'à son retour en Syrie dans les années quatre-vingt.
- 39 Enfin, la famille Semoy est sur le point d'achever une usine de production d'alcool, de conserves de fruits et de fabrication de jus concentrés. Le responsable du projet est également un ancien émigré du Nigeria.

## Stratégie familiale et mobilisation des réseaux sociaux

- 40 Les témoignages recueillis auprès de ces migrants montrent notamment que l'expérience migratoire a servi à lier des contacts dans les divers espaces traversés, constituant donc un atout déterminant dans le fonctionnement des entreprises industrielles réalisées après leur retour dans leur région d'origine. Les réseaux sociaux transnationaux sont alors pour les entrepreneurs druzes un instrument permettant d'atteindre les débouchés potentiels, court-circuitant ainsi les contraintes économiques et sociales rencontrées en Syrie, et de créer une véritable force économique dans la région de départ. Le fonctionnement en réseau des grandes familles d'entrepreneurs industriels s'observe à deux échelles : les liens sont internationaux et permettent une utilisation de l'espace migratoire dans un but commercial ; ils sont également locaux pour permettre une meilleure domination économique de la région.
- 41 Ainsi, les produits sortis de l'usine de la famille Salaheldin s'exportent vers les pays traditionnels d'accueil : M. Salaheldin exporte aux États-Unis où la famille possède un commerce en Floride et où il a vécu en compagnie de son fils deux années entières. L'Angleterre, où un fils a fait ses études, est également un lieu d'exportation des produits FMJ. Grâce à un membre de la famille, qui leur sert de relais, les jus sont exportés en Afrique du Sud. Les réseaux sociaux de la famille Salaheldin s'appuient sur des « têtes de pont », amis ou contacts familiaux, réparties tout au long des itinéraires migratoires, qui lui permettent

de développer la commercialisation des produits de son entreprise. Un réseau commercial transnational, fondé sur une toile tissée grâce au lien social, permet donc le fonctionnement de l'unité industrielle familiale.

42 Le développement, durant les épisodes de la migration, de rapports sociaux qui serviront plus tard de supports à des réseaux commerciaux est en règle générale pensé au préalable par l'acteur-migrant. La migration est donc bien utilisée comme un moyen au service d'une stratégie préétablie, ce qui confirme les approches développées par K. Doraï, M. A. Hily, E. Ma Mung (1998 : 1) sur la circulation migratoire : « *les dispersions (...) ne sont ni passagères, ni ponctuelles, mais donnent lieu à des stratégies où l'éclatement dans l'espace est lui-même utilisé comme ressource.* ». En créant des liens relationnels entre le lieu d'origine et les différentes étapes de leurs parcours, les entrepreneurs druzes de Sweida ont désormais entre les mains un outil stratégique leur permettant d'échapper au cloisonnement économique dont souffre le secteur privé syrien.

43 Afin de mieux comprendre l'organisation sociale de ces familles à l'échelle locale, nous avons une nouvelle fois recours à la sociologie des réseaux. Nous avons déjà observé que trois des plus grandes usines privées de Sweida étaient entre les mains de deux familles. La famille Abu Hassan, par l'intermédiaire des deux frères, en possède donc deux. Mais, grâce à l'union de la fille de M. Salaheldin avec un fils de la famille Abu Hassan, les trois unités industrielles se retrouvent réunies par des liens parentaux et matrimoniaux. L'usine d'oxygène et de fer de la famille Hallal est également liée au dispositif social, car Salman, père de famille émigré et fondateur de l'usine, fait partie de la famille élargie de Salim Abu Hassan ; ils sont cousins germains. Tous deux étaient ensemble au Nigeria, Salim ayant permis à Salman de migrer en lui proposant un travail dans son usine nigérienne.

44 Ainsi, un réseau social puissant s'est constitué dans le Djebel par la réunion des grandes familles d'entrepreneurs. La création d'une force économique privée dans la région est la résultante de la collaboration des familles d'entrepreneurs issues de l'émigration.

## **Mobilité transnationale et changement social**

45 En observant les recompositions actuelles au sein des élites locales, nous pensons que la migration peut-être assimilée à un outil de mobilité sociale, utilisé par certains membres du groupe pour se repositionner socialement. Cependant, la concurrence est forte et les élites régionales traditionnelles bien implantées. C'est donc sur le terrain économique que les nouveaux entrepreneurs nés de l'émigration s'imposent et tendent à jouer un rôle croissant dans la région en proposant des alternatives libérales au système étatique vieillissant.

### **Concurrence sociale : le renouvellement des élites ?**

46 L'apparition de tensions sociales nouvelles est l'autre conséquence importante de l'épisode migratoire. Nous avons souligné avec insistance l'enrichissement de cette catégorie d'entrepreneurs privés qui cherchent à leur tour à s'insérer dans la société locale : ils entrent directement en concurrence avec les élites traditionnelles de la région (cheikh des villages, grande famille ex-féodale, personnalités politiques locales issues de leur rang...), qui dominaient autrefois sans partage la société druze.

47 Ces nouveaux riches, issus du monde rural<sup>27</sup>, sont installés en ville dans des demeures somptueuses au sein d'un quartier où les émigrés côtoient les représentants de l'État, affichant ainsi leur ascension économique et sociale et recherchant une intégration urbaine et une reconnaissance locale. En quête de respectabilité, Mr Salim Abu Hassan (ex-directeur de l'usine d'objets plastiques) a investi une partie de son épargne migratoire dans un orphelinat à côté du quartier des émigrés « rue de Qanawat » à Sweida. Salman Hallal a choisi son petit bourg d'origine (Orman) pour la construction d'une école maternelle et d'un centre commercial d'une vingtaine de magasins. Ces quelques cas de redistribution destinés à la communauté sont rares et ne concernent que ces entrepreneurs-migrants à la recherche de reconnaissance.

48 Mais leur véritable force est financière et économique. En effet, ce réseau familial d'entrepreneurs monopolise l'ensemble de la production du secteur privé de biens de consommation. Leurs entreprises permettent aux nouveaux industriels d'occuper une place

dominante dans la société locale, car d'eux dépend la quasi-totalité des emplois industriels du domaine privé. Cette manne d'emplois leur assure pouvoir et respectabilité et en font de nouveaux notables dans la petite ville de Sweida. Ils sont auréolés d'un prestige lié à leur réussite économique et sociale, représentant une force suffisamment importante pour qu'une partie de la population cherche à leur faire allégeance.

49 Cette domination économique a donc ses répercussions sociales : les nouveaux riches sont en mesure de concurrencer les anciennes grandes familles féodales. Alors que les notables traditionnels servent toujours de relais entre la région et l'État, les nouvelles élites économiques proposent des alternatives privées au système étatique. La migration a entraîné des modifications dans l'équilibre socio-économique local et un remodelage des rapports de pouvoir au sein de la ville.

50 Dans cette société en pleine mutation, l'émigration sert de tremplin à l'ascension sociale. « À travers l'émigration, c'est donc aussi à un réaménagement des rapports de force entre les familles que l'on assiste » (Longuenesse, 1989 : 43). Elle est un outil de promotion et un moyen de reproduction sociale.

### Les migrants dans la région : une alternative à l'État

51 En tant que groupe socio-économique nouveau, l'union des grandes familles d'entrepreneurs de Sweida est en mesure de concurrencer l'État en présentant à la paysannerie locale des alternatives au système ba'thiste. L'État, qui avant 1991 dominait largement l'économie de la région en proposant un circuit d'achat des produits agricoles aux paysans<sup>28</sup>, se retrouve relégué aujourd'hui au rôle de simple intermédiaire commercial d'importance mineure. Sur le terrain économique, le jeu s'est donc largement modifié en moins de dix ans, au profit de cette nouvelle élite locale. Les réseaux commerciaux privés d'achat et de vente de produits agricoles, qui structurent l'économie actuelle de la montagne, sont en partie entre leurs mains et le système d'achat étatique est de moins en moins utilisé par le fellah, puisqu'il ne capte, par exemple, que 5 % de la production annuelle de pommes en 1998<sup>29</sup>. La famille Salaheldin propose de nouveaux débouchés commerciaux aux fellahs (achat de fruits pour son usine) et M. Saleh Abu Hassan, responsable de l'usine d'huile, dispose de l'unique lieu de traitement des olives de toute la région.

52 En reléguant le système étatique à un rôle mineur au sein de l'activité économique et commerciale régionale, ces familles semblent combler le vide laissé dans la région par le désengagement partiel de l'État. Alors que Damas s'était révélé incapable de répondre aux demandes précises des économies locales, les nouveaux acteurs paraissent avoir pris le relais sur la scène économique. L'action des entrepreneurs-migrants druzes de Sweida peut être rattachée à ce que G. Duvigneau et M. Lavergne (1995 : 21) ont appelé « le retour du local » : ils parlent de « formes de réorganisation sociale et d'adaptation collective aux nouvelles contraintes nées de la raréfaction des moyens de l'État, et aux nouvelles opportunités offertes par l'ouverture économique ». Avec les bouleversements que connaît actuellement la Syrie<sup>30</sup>, l'entrée de la société syrienne dans le système mondialisé semble inéluctable. Petit à petit, les dogmes ba'thistes sont remis en question (privatisation de l'éducation, des terres d'État...). Le pouvoir de Damas devra certainement abandonner progressivement son rôle centralisateur encore prégnant, redonnant vie et énergie à des systèmes régionaux ou urbains et libérant des autonomies locales nouvelles. Les connections transnationales des Druzes pourraient se révéler un instrument d'insertion et d'autonomie dans le cadre de la mondialisation. Dans cette période de mutations socio-économiques à venir, ils paraissent mieux armés que les groupes qui se sont nourris des subsides étatiques, prospérant à l'échelle nationale, à l'ombre d'un pouvoir bienveillant.

### Les élites traditionnelles face à l'émigration

53 Par contre, ces riches familles d'entrepreneurs-migrants n'ont pu réussir à concurrencer les notables traditionnels, ni encore moins à s'imposer comme élite politique. L'émigration n'a pas changé la hiérarchie clanique dans le Djebel. Alors que le régime ba'thiste avait tenté de réduire le pouvoir local des grandes familles traditionnelles par des réformes

agraires (nationalisation des grandes propriétés) et un système socialiste de domination des campagnes (union des paysans, coopératives, circuit de vente et de distribution...), les notables issus de leurs rangs avaient renforcé et maintenu leur rôle en s'insérant dans la toile administrative étatique et en s'affirmant comme les interlocuteurs du pouvoir central. Ces familles sont solidement installées aux postes stratégiques des organes de domination régionale (Commandement du Parti Ba'th, Conseil d'Administration du Gouvernorat, députés à l'Assemblée Nationale, principales Directions régionales, syndicats et organisations) ; leurs membres conservent encore une influence sur l'ensemble de la communauté druze syrienne, ainsi qu'un rôle de médiateur avec l'État : leur emprise se réaffirme à chaque conflit opposant les Druzes aux autorités centrales.

54 Ces familles ont beaucoup misé sur l'éducation afin de conserver leur suprématie régionale (Khalaf, 1993), et dans ce domaine, n'hésitent pas à faire appel à la migration. La famille Attrach de la branche du bourg de Qrayya, par exemple, n'a pas fait le choix d'une émigration longue. Ancienne grande famille féodale du Djebel, toujours très respectée et influente dans les affaires locales<sup>31</sup>, elle a préféré envoyer ses enfants en formation pour quelques années en France, l'ancienne puissance mandataire avec laquelle elle a conservé des relations<sup>32</sup>. Leur migration est plus culturelle et symbolique qu'économique. Les réseaux sociaux de la famille Attrach ne sont pas transnationaux mais locaux et régionaux. Le but recherché étant l'ancrage dans la région, la famille réside toujours dans la maison familiale en basalte du petit bourg rural de Qrayya, refusant les normes de l'habitat « émigré », et continue à tenir son rôle de notable mais dans une aire d'influence devenue locale. La famille Attrach, aux revenus modestes, conserve une réelle crédibilité auprès des représentants druzes (cheikhs religieux, représentants administratifs...) et affirme sa prédominance sur la communauté, en inscrivant sa stratégie migratoire dans un but éducatif et moderniste afin de ne pas se couper des jeunes générations.

55 Au niveau social, l'émigration est utilisée de diverses façons pour répondre à des projets familiaux. La diversité du champ migratoire offre une multitude de comportements qui renseignent sur les stratégies de chaque groupe familial. Entre les Attrach et les Salaheddin par exemple, les alliances et la répartition des forces ne sont pas articulées de la même manière, mais pourtant le système est comparable : chacun cherche le moyen d'utiliser ses rapports sociaux, son capital social, dans un but de promotion des intérêts familiaux. Pour les uns les intérêts sont politico-sociaux, alors que pour les autres, ils se situent dans le domaine économique.

## Conclusion

56 Le phénomène migratoire est un élément déterminant pour la communauté druze: il contribue à structurer la vie sociale et économique du groupe, après avoir joué un important rôle dans son histoire. Aujourd'hui, si les persécutions ont depuis longtemps cessé, les Druzes continuent à circuler dans un espace régional grâce à l'héritage de la structure socio-spatiale, rémanence des flux migratoires passés, où le Liban conserve un rôle central. À l'échelle internationale, le Venezuela surtout, mais aussi le Nigeria et parfois l'Amérique du nord constituent les nouveaux relais internationaux des Druzes du sud syrien qui continuent à mobiliser leurs réseaux sociaux communautaires.

57 De cette façon, les réseaux migratoires familiaux jouent un rôle essentiel pour la communauté. Ils constituent l'ultime alternative à une situation d'exclusion socio-économique et sont autant de compensations aux blocages nationaux. Ce sentiment d'exclusion, voire qualifié d'enclavement (plus ressenti psychologiquement que physiquement), probablement propre aux groupes minoritaires et particulièrement aux Druzes, est une autre composante essentielle de leur comportement migratoire. Les ressources des réseaux sont automatiquement mobilisées, lorsque toute possibilité d'emploi sur le territoire national semble exclue. Mais l'État, en remettant en question sa politique centralisatrice et en amorçant son désengagement, a permis l'émergence rapide d'une nouvelle force économique régionale dans les espaces laissés libres. Cette classe d'entrepreneurs est un facteur de mutations socio-économiques dans l'espace régional druze de Syrie, offrant à l'ensemble de la communauté des solutions pour

faire sauter les verrous d'une économie encore bureaucratique et centralisée, pouvant même faciliter l'intégration à une mondialisation devenue inévitable. Enfin, sans vraiment finalement modifier l'ordre social établi dans la région, la mobilité d'une partie du groupe renforce les contrastes : les riches s'enrichissent fragmentant toujours un peu plus une communauté déjà marginalisée et dont l'avenir politique est incertain.

---

### **Bibliographie**

BAHOUT Joseph (1994) *Les entrepreneurs syriens, économie, affaires, politique*, Les Cahiers du Cermoc, n° 7, 153 p.

BETTS Robert Brenton (1988) *The Druze*, Yale University Press.

BOKOVA L. (1991) *La confrontation franco-syrienne à l'époque du mandat : 1925-1927*, l'Harmattan.

BOURGEY André (1985) Importance des migrations internationales de travail dans l'Orient arabe, in A. Bourgey, P. Gorokhoff, M. Nancy, A. Roussillon, E. Longuenesse, G. Beaugé, I. Saleh et S. Nasr, *Migrations et changements sociaux dans l'Orient arabe*, Beyrouth, CERMOC, pp. 11-35.

CADÈNE Philippe (1993) Réseaux économiques et territoires de l'identité : migrations de travail et migrations de mariage des membres d'une communauté marchande dans une petite ville indienne, *Cahiers de Sciences Humaines*, n° 29 (2-3), pp. 443-463.

COLONOMOS Ariel (1995) *Sociologie des réseaux transnationaux. Communauté, entreprise et individus : lien social et système international*, L'Harmattan, Paris, 300 p.

CORNAND J. (1997) Nouvelle politique d'ouverture économique et secteur privé industriel en Syrie, *Méditerranée*, n° 3-4, pp. 99-108.

CORTES Geneviève (1998) Migrations, systèmes de mobilité, espaces de vie : à la recherche de modèles, *L'Espace Géographique*, n° 3, pp. 265-275.

DORAI Kamel, HILY Marie-Antoinette, MA MUNG Emmanuel (1998) La circulation migratoire. Bilan des Travaux, *Migrations Études*, n° 84, 12 p.

EL-HANAWI F. K. (2000) *Luttes entre liberté et oppression*, La Maison d'Aladin, Damas (en arabe).

DUVIGNEAU Guy et LAVERGNE Marc (1995) Monde Arabe : le retour du local, *Peuples Méditerranéens*, n° 72-73, pp. 5-30.

JAMOUS R. (1999) Migration et parenté : à propos des Nubiens d'Égypte, *L'Homme*, n° 149.

KAMINSKI Catherine et KRUK Simon (1987) *La Syrie : politique et stratégies de 1966 à nos jours*, Paris, PUF, 221 p.

KHALAF S. (1993) Cheikhs, paysans et membres du Parti Ba'ath : changements politiques en Syrie du Nord, in Bocco R., Jaubert, Métral F., *Steppes d'Arabie*, 401 p.

KOUMACH Faysal (1984) *Migration et urbanisation dans la Syrie méridionale : le cas de la région de Sweida*, Thèse de 3<sup>ème</sup> cycle, Université de Tours, 299 p.

LEVALLOIS Agnès (2001) Une économie sous contrôle, in La Syrie de Bachar, *Les Cahiers de L'Orient*, pp. 75-88.

LONGUENESSE Élisabeth (1989) Stratégie des acteurs et conscience sociale, *Cahiers du GREMANO*, n° 6, pp. 35-46.

LONGUENESSE Élisabeth, BEAUGE Gilbert et NANCY Michel (1986) *Communautés villageoises et migrations de main-d'œuvre au Moyen-Orient*, CERMOC, 238 p.

MA MUNG Emmanuel (1999) « La dispersion comme ressource » in *Cultures et conflits*, n° 33-34, pp. 89-104.

DE PLANHOL Xavier (1997) *Minorités en Islam*, Flammarion.

DE PLANHOL Xavier (1993) *Les Nations du Prophète*, Fayard, 894 p.

ROY Olivier (1996) Groupes de solidarité au Moyen-Orient et en Asie Centrale, *Les Cahiers du CERI*, n° 16, 48 p.

RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE (1981), *Census of population*.

SCHAEBLER B. (2001) *Identity, Power and Piety — The Druzes in Syria —*, ISIM 7/01.

SEALE P. (1965) *The Struggle for Syria ; A Study of Post-War Arab Politics (1945-1958)*, London.

SEURAT Michel (1980) Les populations, l'État et la société, in A. Raymond (sous la direction) *La Syrie d'aujourd'hui*, CNRS, Paris.

VAN DAM N. (1979) *The Struggle for Power in Syria. Sectarism, Regionalism and Tribalism in Politics, 1961-1978*, Croom Helm LTD Publishers, London, 147 p.

### Notes

1 -La communauté druze est géographiquement éparpillée et occupe des places variables d'un espace à l'autre. Cependant, les implantations ont en commun d'être localisées dans des zones de montagnes et de constituer des peuplements assez homogènes. Dans le sud de la Syrie c'est à partir du XVIII<sup>ème</sup> siècle que se constitua progressivement cette région confessionnelle.

2 -Les témoignages des nombreux orientalistes qui ont traversé la région durant les siècles derniers constituent une bonne source de connaissances sur les mobilités anciennes de la communauté. Même si nous consacrons cet article aux mobilités contemporaines, nous verrons, comme l'écrit R. Jamous (1999) au sujet de la minorité nubienne d'Égypte étudiée par Frédérique Fogel, que pour les Druzes aussi « *la migration n'est donc pas un fait nouveau mais un fait récurrent pour cette minorité, en quelque sorte une tradition culturelle, les ancêtres fondateurs étant eux-mêmes des migrants* ».

3 -Nous retiendrons la notion anthropologique de famille élargie lorsque nous parlerons de la famille du migrant.

4 -Province ou gouvernorat de Sweida. La Syrie est divisée administrativement en 14 zones sous l'autorité d'un *mohafez*. Celle de Sweida correspond dans ses limites actuelles au mini-État du Djebel Druze, que la puissance mandataire française avait découpé entre 1921 et 1937. La minorité druze (environ 3 % de la population syrienne) y est concentrée, puisque la province est peuplée de Druzes à environ 87 % (Van Dam, 1978).

5 -Le concept est développé par Geneviève Cortes (1998). Elle note : « *cette notion se définit par l'identification des liens ou relations qu'établissent les acteurs-migrants entre les différents espaces qu'ils fréquentent. Ces espaces, ou unités spatiales, peuvent être un village, une communauté, une ville, une région, un autre pays* » (p. 267).

6 -L'histoire de la communauté druze au Proche-Orient est faite de persécutions, de conflits internes et de mouvements de repli dans des zones-refuges. L'éclatement spatial au sein de l'empire ottoman est la conséquence de ces épisodes mouvementés. Avec la période mandataire, entérinée par les proclamations d'indépendance des États, la minorité se retrouve morcelée territorialement, répartie entre le Liban, la Syrie, Israël et la Jordanie. De nombreuses familles, que seule la mobilité peut réunir, sont donc dispersées sur ces divers territoires nationaux.

7 -Une petite communauté druze riche d'environ 15 000 âmes constitue le point d'ancrage des réseaux familiaux. Les mobilités entre Druzes de Syrie et de Jordanie sont limitées aux mariages et aux visites et sont numériquement faibles.

8 -« *Un groupe de solidarité (açabiyya) est un réseau fondé, quelle qu'en soit la base sociologique, sur des relations familiales et personnelles.* » (Roy, 1996).

9 -Chez les Druzes les mariages extra-communautaires sont proscrits. La frontière confessionnelle, base de leur identité, ne peut être franchie par l'individu, qui par une union à l'extérieur de sa communauté risquerait le rejet.

10 -C'est ainsi qu'est défini le terme de caste dans l'article de P. Cadène. Dans le cas des Druzes du sud syrien, ces conditions sont toutes réunies. La conversion au druzisme est « fermée » depuis environ mille ans. Ainsi on est druze de naissance, contrairement aux autres communautés confessionnelles du pays où les conversions sont possibles.

11 -Environ une centaine de migrants interrogés entre 1997 et 2003 sur l'ensemble de la province de Sweida.

12 -Les stratégies et les parcours migratoires ne sont pas semblables. Avec les pays arabes les migrations, qui ont comme but l'amélioration des conditions de vie matérielle des ménages, sont temporaires et les allers et retours sont nombreux. Les migrations vers le continent américain ou africain sont longues et parfois définitives. Elles sont souvent le point d'aboutissement d'un itinéraire complexe : les migrants passent parfois par la Colombie ou le Brésil avant de se rendre au Venezuela. Les entrepreneurs que nous mentionnons dans cet article sont tous passés soit par l'Afrique, soit par l'Amérique du sud.

13 -Système qui oblige le migrant à avoir comme garant un national du pays d'accueil.

14 -Depuis leur « forteresse montagnarde », les Druzes de Syrie résistèrent aux assauts répétés de l'armée turque (1876, 1896, 1911) par des migrations dans la zone impénétrable du Léja, vaste champ de laves impraticable par une armée moderne. Ces événements devaient se reproduire lors du Mandat français : refusant l'autonomie administrative de l'Etat du Djebel Druze, pourtant négociée avec les chefs druzes locaux lors du traité du 4 mars 1921 (Bokova, 1991), les forces mandataires plongèrent la région dans une révolte qui gagna bientôt le pays entre 1925 et 1927.

15 -Les conflits entre la communauté druze en Syrie et le pouvoir central se répétèrent régulièrement, même après l'indépendance en 1946. Les plus importants furent ceux de 1947 et surtout de 1954 (Seurat, 1980 ; El-Hanawi, 2000 ; Seale, 1965).

16 -N. Bouron, 1930 note : « *les turbulents montagnards druzes cherchaient sans cesse à empiéter sur la riche plaine de Sud-Ouest (...). À l'automne, les moissons engrangées, ils venaient en surprise, par bandes armées, montés sur leurs petits chevaux rapides et nerveux, razziaient un village et disparaissaient dans leurs montagnes.* » p. 213.

17 -R. Thoumin, 1937 : « *À l'autre extrémité de Damas se développe le long faubourg du Meidan, bâti de part et d'autre de la route qui mène à la plaine du Hauran. Commercer avec cette province dotée de riches terres volcaniques (...) telle était sa fonction. La vente des grains non seulement justifie son activité économique, mais rend compte également de l'origine de sa population : Hauranais et vieux Damasciens s'y trouvent mêlés.* » (p. 673). « *Ce trafic invitait des Hauranais à s'établir près de ce centre de négoce pour servir d'intermédiaires entre paysans et citadins. Ils aidaient parents et amis à écouler leurs récoltes à bon prix...* » (p. 674).

18 -Les Druzes sont limités dans leur intégration économique nationale. Ils sont exclus des réseaux de confiance qui constituent l'armature du système commercial et ne peuvent accéder aux activités privées des grandes villes. Ils ne peuvent s'installer dans les centres voisins non druzes car leur statut d'hétérodoxe ne permet pas leur participation aux pratiques socio-économiques des populations sunnites. Ils se retrouvent reclus dans leur territoire refuge. Même si Damas semble être l'unique porte de sortie au niveau national, ils n'ont jamais réussi à s'installer dans les souks du centre ville, propriété de la bourgeoisie urbaine sunnite et chrétienne. Ils restent cantonnés à la banlieue sud de Jeramana.

19 -En novembre 2000, la répression de manifestations hostiles aux représentants régionaux de l'État ont fait environ 20 victimes civiles, renforçant encore le sentiment d'exclusion (Schaebler, 2000).

20 -Il s'avère que la situation des Druzes en Syrie n'est pas aussi mauvaise qu'ils ne le disent lorsque l'on considère la situation d'autres régions rurales du pays. Ils bénéficient d'une relative tolérance de la part d'un pouvoir issu d'une minorité religieuse hétérodoxe comme eux. Nous pensons alors que ce sentiment d'exclusion est directement lié aux représentations mentales que le groupe se fait de lui même. La pénurie d'emplois est nationale, lorsque l'on sait qu'environ 72 % des jeunes entre 15 et 24 ans sont touchés par le chômage et plus de 20 % de la population active en 1999 (A. Levallois, 2001 : p. 76).

21 -La relative stabilité du système migratoire permet de considérer cette carte comme actuelle, malgré l'ancienneté des données.

22 -Nous avons observé que les marges orientales et méridionales du Djebel, les plus enclavées, étaient les plus concernées par le phénomène.

23 -La région administrative (ou gouvernorat) est divisée en *mantiqa*, elles mêmes divisées en *nahia*.

24 -Dans une contribution au programme du CERMOC Amman intitulé « Migrations au Moyen-Orient arabe : politiques migratoires, réseaux et communautés dans le contexte de la mondialisation », nous proposons le terme de « territoires en réseaux ».

25 -De nombreux articles traitent de ce sujet. Lire surtout : Cornand (1997) et Bahout (1994).

26 -G. Cortes (1998) retient la notion de « stratégie aboutie » pour caractériser l'histoire migratoire des familles ayant réussi.

27 -Ils viennent tous des villages du sud-est de la mohafazat Sweida, zone d'émigration ancienne. Xavier de Planhol (1997) note que, dans les années vingt, les mauvaises récoltes entraînaient dans le sud du massif une émigration vers la Palestine et la Transjordanie.

28 -La Société nationale des fruits et des légumes est une composante du système ba'thiste, mise en place lors de la réforme agraire de la fin des années cinquante et du début des années

soixante pour contrôler les campagnes. Elle rachète des denrées agricoles selon des prix fixés chaque année pour chaque produit.

29 -Statistiques de la direction régionale de l'Agriculture à Sweida.

30 -Dans l'été 2000, la mort du Président d'Hafez el-Assad auquel succède son fils Bachar met fin à trente années d'un régime marquées par le socialisme. Le nouveau président est attendu sur le dossier des réformes économiques tout particulièrement. Depuis le printemps 2003, les forces américaines sont aux frontières du pays : l'exception économique syrienne pourrait voir ses jours comptés.

31 -Un membre de cette famille est ministre des affaires locales dans l'actuel gouvernement, un autre est député accomplissant son cinquième mandat et le fils de Sultan Bachan el-Attrach, héros national de la révolution contre le mandat français, incarnant le rôle de leader communautaire, reste influent.

32 -La formation de qualité dans les centres universitaires français est prisée : étude de médecine, d'ingénieur, mais également doctorat de lettres...

---

### ***Pour citer cet article***

#### Référence électronique

Cyril Roussel, « Désenclavement et mondialisation : les réseaux migratoires familiaux des druzes du sud syrien », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 19 - n°3 | 2003, mis en ligne le 09 juin 2006, consulté le 11 février 2012. URL : <http://remi.revues.org/2693> ; DOI : 10.4000/remi.2693

#### Référence papier

Cyril Roussel, « Désenclavement et mondialisation : les réseaux migratoires familiaux des druzes du sud syrien », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 19 - n°3 | 2003, 263-283.

---

### ***À propos de l'auteur***

#### **Cyril Roussel**

Doctorant du laboratoire Urbama (Université de Tours) ; boursier, Institut Français du Proche Orient, P.O.Box 830 413 Zahran 11 183, Amman, Jordanie

---

### ***Droits d'auteur***

© Université de Poitiers

---